



Compte-rendu du Café citoyen du 19 Novembre 2022

Bel exercice de démocratie participative à Saint-Manvieu-Norrey !

Merci aux Manoreyses et aux Manoreys qui sont venus échanger, débattre, s'informer et faire des suggestions pour améliorer notre quotidien.

Voirie : Mise en place d'une astreinte voirie en partenariat avec les élus par Caen la mer. Cela permettra d'être plus efficaces en cas de tempête, d'accident... N'hésitez pas à signaler les problèmes de voirie avec photos à l'appui pour les nids de poule, le mobilier urbain abîmé. Nous avons maintenant une équipe voirie sur le secteur Ouest qui peut intervenir rapidement. Rue de Bouliesse : nous n'avons pas pu organiser la réunion prévue car Caen La mer n'a pas encore effectué les mesures promises et la cyberattaque subie par Caen a ralenti tout le fonctionnement des services.

Sobriété énergétique :

Les éclairages de Noël ne seront installés que sur les bâtiments publics pour éviter de consommer de l'électricité. Pour donner un air de fête à la commune malgré tout, nous proposons un atelier décoration de Noël le 10 décembre. Rendez-vous à la salle de La Londe. Si vous avez du matériel de récupération qui pourrait servir à fabriquer des décorations, n'hésitez pas à l'amener.

Cyberattaque de la ville de Caen et de Caen La mer

Retour des prêts en mode dégradé dans les bibliothèques dans 15 jours, retour à la normale l'année prochaine.

Retour à la normale dans les piscines fin novembre

Les cyberattaques sont hélas un phénomène en forte croissance. Soyez vigilants quand vous ouvrez les pièces-jointes de vos mails et évitez de divulguer vos informations personnelles par téléphone. Attention, les escrocs peuvent se faire passer pour vos conseillers. Il faut toujours vérifier l'origine des appels et des demandes. Et faites des sauvegardes de vos dossiers pour pouvoir les réinstaller en cas d'attaque.

Projets en cours : Tiers lieu (espace public numérique, point info 14, RAM, espace de co-working...) Un lieu ouvert dans lequel on pourra venir échanger. Les associations pourront aussi l'utiliser.

Ouverture prévue en septembre.

Les participants présents souhaitent qu'on laisse des livres en libre-accès dans cet espace.

Aire de jeux : ouverture en juin

Ce sera une aire de jeux inclusive (la seule dans le secteur adaptée au handicap), intergénérationnelle et la plus écologique possible. Nous avons choisi des jeux en bois quand c'est possible et nous installerons un espace vert avec un jardin sensoriel

autour. Projet d'école : nous travaillons au financement avec le SEEJ. L'envolée des prix des matériaux ayant fait bondir la facture de ce que l'architecte nous a proposé après les réunions avec tous les usagers.

L'actualité nous rappelle que la nécessité aujourd'hui pour le SEEJ et la municipalité est de réduire la facture énergétique de nos bâtiments. Le Fonds vert mis en place par le gouvernement attribuera des subventions dans ce sens.

Voies vertes :

Le chemin qui relie Saint Manvieu à Norrey sera aménagé par Caen la mer entre mai et juillet.

Une piste cyclable est à l'étude le long de la RD9 de Cheux à Carpiquet.

Aéroport :

Les élus de Caen la mer ont voté pour l'extension de l'aérogare. Cette extension permettra de répondre à la demande actuelle quand 3 avions de 180 places arrivent en même temps, l'aérogare actuelle est trop petite. Il ne s'agit pas d'augmenter le trafic.

Le projet d'allongement de la piste a été abandonné.

La question soulevée par les participants est la rationalisation du trafic aérien et l'adéquation des politiques locales aux lois votées par nos parlementaires. En effet, la loi climat résilience impose de ne plus développer les infrastructures aéroportuaires pour augmenter leur trafic.

Questions soulevées :

Doit-on vraiment avoir plusieurs aéroports en Normandie ou un seul ?

Réfléchir à l'impact carbone de ce transport de masse ?

Ne pourrait-on pas développer le transport ferroviaire (liaison Caen –Paris plus rapide) pour permettre le développement économique de l'agglomération caennaise ? Un des participants a témoigné que son entreprise refusait d'implanter une antenne à Caen car la liaison ferroviaire n'est pas bonne.

Caen la mer et la Région ont engagé une réflexion pour transformer la liaison Bayeux- Lisieux en vrai RER (avec potentielle réouverture de gare à Carpiquet par exemple)

Les efforts entrepris actuellement paient : la gare de Bretteville-Norrey est victime de son succès depuis l'instauration du ticket à 1,60 euros et l'amélioration des fréquences. Nous étudions la possibilité d'agrandir le parking côté Norrey

Twisto flex : 10 fois plus fréquenté que le service Resago. Le nombre de minibus a été augmenté pour répondre à la demande. Le service mobilité prévoit de pérenniser le dispositif et de l'étendre à d'autres parties de l'agglomération caennaise. Saint Manvieu Norrey est la commune qui l'utilise le plus après Bretteville l'orgueilleuse. Il est très utilisé à la gare notamment.

Réflexion sur la loi ZAN (Zéro artificialisation nette)

Où en est-on de la mise en application de cette loi ? Va-t-on enfin cesser de développer des zones économiques sur de la terre agricole alors qu'il existe des

friches industrielles ? La question a été soulevée de la mise en cohérence du projet de territoire de Caen la mer et du nouveau PLUI au regard de cette loi.

Problème de la montée des eaux et du recul du trait de côte : Réfléchir dès maintenant à ne plus construire dans des zones menacées

Rénovation énergétique

Les participants ont témoigné de la difficulté de rénover sa maison pour la rendre moins énergivore.

Les dispositifs sont trop complexes. Il est difficile de s'y retrouver entre ce qui dépend de l'Etat et de la communauté urbaine. C'est encore plus compliqué quand on n'est pas à l'aise avec l'informatique. Les dossiers à remplir sont notamment trop compliqués. Les accompagnements mis en place par Caen la mer ne répondent pas vraiment aux questions. Les coûts des expertises obligatoires sont trop élevés. D'autre part, le fait de devoir prendre un artisan certifié RGE pour bénéficier des aides a un effet pervers. Les participants ont l'impression que la subvention qui leur sera octroyée servira à payer le surcoût de l'artisan certifié (10 à 15 % plus cher qu'un artisan non certifié). Les objectifs de baisse de consommation proposés ne sont pas atteignables par les participants.

Suggestions des participants : obliger tous les artisans à être RGE, avoir un expert/guichet unique pour le conseil, ne pas imposer la phase diagnostique (coûteuse et inutile puisqu'elle confirme ce qu'ils savaient déjà), proposer une méthode pour faire un auto-diagnostic, faire subventionner les diagnostics par la communauté urbaine

Les élus vont interroger la Communauté urbaine pour travailler à l'amélioration de l'accompagnement

Numérique : Il faudrait attirer l'attention des habitants sur le fait que le numérique est aussi très polluant. La question de la nécessité de la formation aux bonnes pratiques pour moins polluer quand on utilise son ordinateur a été soulevée. Voilà une idée que nous pourrions mettre en place dès que notre tiers lieu sera ouvert.